

**Zeitschrift:** Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Band:** 55 (1984)

**Heft:** 6: Un essai de diversification dans le Jura : les légumes de plein champ

**Artikel:** Un projet d'actualité

**Autor:** Beuret, Bernard

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-824449>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

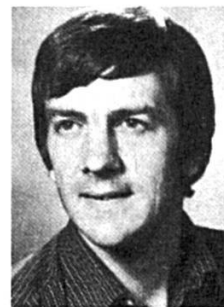
### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Un projet d'actualité



L'agriculture jurassienne présente actuellement toutes les caractéristiques d'une agriculture extensive. Elle compte les plus grands domaines de Suisse, s'adonne en priorité à des productions exigeant des investissements et un volume de travail moyens: la culture fourragère, la culture céréalière et l'élevage par exemple. Toutes sortes de raisons expliquent cette situation. Il en découle notamment que le rendement brut de l'agriculture jurassienne s'avère relativement faible et que la densité de population agricole dans le canton du Jura se révèle une des plus basses de Suisse.

Considérant cette situation, et constatant qu'elle résultait en partie de la politique agricole fédérale, l'Assemblée constituante a consacré dans la charte

fondamentale jurassienne un article imposant à l'autorité l'obligation de définir une politique agricole. En 1981, le Gouvernement cantonal a constitué un groupe de travail chargé d'établir un projet de politique agricole destiné aux autorités. Ce document est actuellement examiné par les différents services administratifs concernés et devrait aboutir bientôt au Parlement.

Parmi les objectifs généraux retenus dans ce projet de politique agricole, il convient d'en mentionner deux qui nous intéressent particulièrement dans le cas présent: le maintien d'un nombre aussi élevé que possible d'exploitations agricoles dans le Jura et le développement d'une agriculture économiquement efficace. En visant de tels objectifs, les auteurs du projet de politique agricole ont voulu essentiellement renforcer le rôle de l'agriculture dans l'économie régionale.

Cela ne se réalisera que dans la mesure où la production agricole pourra être diversifiée et intensifiée. Dans cette perspective, il faudra développer des productions nouvelles capables de fournir des rendements élevés à l'unité de surface.

Le projet que Brigitte et Raphaël Charmillot sont en train de réaliser à Vicques a pour but de relancer la culture maraîchère dans le Jura, à savoir une branche de production très peu pratiquée actuellement et permettant de vivre avec une surface agricole relativement restreinte.



*Racines rouges.*

*(Photo Marcel Gerber)*



*Carottes et poireaux.*

*(Photo Marcel Gerber)*



*Choux avant « pommaison ».*

*(Photo Marcel Gerber)*



*Instant privilégié, la récolte.*

*(Photo Marcel Gerber)*

Ce projet s'inscrit par conséquent parfaitement dans la ligne définie dans le rapport de politique agricole jurassienne. Il constituera aussi un exemple de ce qui peut être entrepris dans des branches de production peu développées dans nos régions. Il devrait inciter d'autres agriculteurs, en particulier des jeunes, à rechercher des solutions nouvelles, à oser, à risquer; ceux disposant de petites sur-

faces doivent être intéressés en priorité par une telle réalisation. Il faut souhaiter que le projet Charmillot obtienne l'appui de tous et qu'il connaisse un succès complet; pour certains, il sera alors synonyme d'espoir.

*Ecole d'agriculture du Jura  
Bernard BEURET*

**Administration de l'ADIJ et rédaction des «intérêts de nos régions»**

Rue du Château 2, case postale 344  
2740 Moutier 1, ☎ 032 93 41 51

Secrétaire général  
et rédacteur responsable:  
Pierre-Alain Gentil, 2800 Delémont

**ORGANES DE L'ADIJ – Direction**

Président: Roland Schaller, avocat, 2740 Moutier

Abonnement annuel: Fr. 35.—

Prix du numéro: Fr. 5.—

Caisse: CCP 25-2086